



**SYNDICAT  
PROFESSIONNEL  
DES ENSEIGNANTS  
ET ENCADRANTS  
DE LA DANSE**

## PROCES-VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION du 21 juin 2021 en visio-conférence

N° 21-2021

Etaient présents : Mario Grimaldi, Sonia Garric, Olivier Terisse, , Eric Rey Jean Luc Habel,, Marc Fabrici, Jacques Cécillon, Céline Guitou

Absents : Marc Couderc, ,

Excusés :

Ordre du jour adopté.

Absence du PV du 31 mai. Reporté à la prochaine séance, avec les excuse du secrétaire !

Communication du courrier à Madame Christine Cloarec, Députée de l'Ile et Vilaine, adressé par le Speed, et qui porte sur les préoccupations entre autres, liées à la reprise partielle de nos activités et de la diminution progressive des aides du fonds de solidarité. Il reprend aussi le contexte des incertitudes de la rentrée.

Olivier Terisse nous fait part du déroulement de l'entretien spontané avec E. Macron lors de sa visite dans la Drôme...Après une écoute du Président, il a été remis l'adresse mail pour confirmer le contenu de l'intervention. Olivier a également pu obtenir un téléphone sur Bercy, pour un appel sur lequel il a fait référence à cet entretien avec E Macron. Bercy a laissé également une adresse mail pour confirmer nos préoccupations. Olivier s'est empressé de faire le nécessaire en tant qu'enseignant. Il est convenu qu'un courrier complémentaire au nom du Speed soit adressé à ces deux adresses...

De son côté, Marc Fabrici va procéder à une relance auprès de Mr le Député Studer.

Un tour de table est réalisé pour voire les attentes sur le système d'indemnisations du fonds de solidarité dégressif et qui selon les cas a été calqué sur lissage du CA sur 12 ou 10 mois, ou mois par mois. Lors de contact attention de ne pas évoquer le terme de fermeture des écoles en juillet et août mais plus de réductions d'activités...

Céline Guitou évoque le développement de soirées dansantes « sauvages ». Les décisions attendues ce jour sur la réouverture des discothèques permettra peut-être de calmer la situation ? Ce sera aussi un nouveau démarrage des soirées dansantes dans nos écoles ?

Nouveau tour de table sur les conditions financières prévues pour la reprise de septembre. Une majorité des interventions semble indiquer une « mensualisation » des paiements, que se soit sous forme de prélèvements ou chèque, et carte...Répondant ainsi aux préoccupations des clients sur un engagement sur une saison complète et incertaine.

Enfin il est proposé de rédiger un courrier destiné à tous les enseignants pour la rentrée afin de relancer les adhésions au Speed.

A noter peu ou pas de retour du côté des ambassadeurs...

Rendez vous fixé au lundi 5 juillet à 9h30.

Le Président

Le Secrétaire de séance

S.P.E.E.D

12 RUE DES PIES 38360 SASSENAGE - Siret 89354153200014